

État de la situation : Tremblement de terre Haïti 18 janvier 2010



Contexte :

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre de niveau 7 a ravagé Haïti. La capitale Port-au-Prince est dévastée et les régions de Carrefour et Jacmel sont aussi affectées. Il s'agirait du plus grand tremblement de terre des 200 dernières années dans le pays. Les premières estimations évaluent que 3 millions de personnes sont affectées, avec entre 45,000 et 50,000 morts et un nombre encore inconnu de personnes en besoin immédiat d'assistance. Un très grand nombre de maisons et d'édifices de Port-au-Prince se sont écroulés en tout ou en partie, dont certaines constructions réputées très solides, et le risque d'autres effondrements reste très présent. Les gens vivent pour le moment dans les rues et les parcs, désemparés et blessés. L'insécurité règne et dans l'attente de l'aide, le pillage est de plus en plus un risque. L'aide se rend de façon inégale à cause des énormes défis logistiques et de sécurité.

Situation sur le terrain (besoins) :

Les premières 72 heures suite à un tremblement de terre sont cruciales pour sauver des vies et l'ampleur de la destruction constitue un défi de taille pour les secouristes. Les routes sont endommagées, empêchant une circulation fluide, les communications demeurent très difficiles et la capitale haïtienne et sa région demeurent privées de courant. Les hôpitaux qui ne se sont pas effondrés sont débordés, d'autant plus que du personnel manque à l'appel. Les capacités opérationnelles locales sont également réduites. Même l'ONU a été durement touchée et peine à se réorganiser.

L'évaluation plus précise des besoins se fait présentement mais les priorités immédiates identifiées sont les soins médicaux, des abris de secours, la provision de nourriture et d'eau ainsi que le rétablissement des communications.

Situation de nos partenaires:

Les nouvelles ne sont pas très bonnes. Plusieurs ont perdu des membres de leur personnel et nous sommes toujours en attente de nouvelles pour certains d'entre eux. Ils ont perdu leurs maisons et sont pris avec les mêmes défis que le reste de la population : trouver de la nourriture, de l'eau potable, retrouver leurs proches, mais en plus, en tant que leaders, ils tentent de s'organiser pour faire circuler de l'information et venir en aide autour d'eux.

Réponse du réseau Caritas:

La réponse de Caritas à cette catastrophe sera mise en œuvre conjointement par Caritas Haïti et CRS-Catholic Relief Services (Caritas USA). Dès le 13 janvier, ils ont activé une cellule d'urgence pour coordonner l'aide aux victimes.

Caritas Haïti/CRS se sont immédiatement mis à pied d'œuvre. Caritas distribue de la nourriture, des tentes et des kits d'hygiène aux victimes. Heureusement, Caritas dispose de matériel pré-positionné dans des entrepôts à travers le pays ainsi qu'en République

État de la situation : Tremblement de terre Haïti 18 janvier 2010

Dominicaine. Ce matériel a rapidement été transporté à Port-au-Prince et distribué aux victimes. Malgré cela, au vu de l'importance des dommages et du nombre élevé des victimes, Caritas sera rapidement à court de matériel.

Une petite équipe d'experts humanitaires du réseau Caritas Internationalis est partie pour prêter main forte à Caritas Haïti. Cette équipe est arrivée à Port-au-Prince le 14 janvier. Deux chargés de programme de Développement et Paix se joignent à la délégation, qui a pour mandat d'évaluer les dommages et identifier les premiers besoins. Cette analyse servira à lancer un appel d'urgence à travers le réseau international. Notre personnel est parti le 16 janvier à Santo Domingo, a été reçu par Caritas République dominicaine et sont en route pour Port-au-Prince.

Opérations :

Les grandes lignes d'un programme de première urgence sont déjà tracées.

Durée : 2-4 semaines

Bénéficiaires : 100,000 personnes

Activités : distribution de vivres, eau potable et matériel médical

Secteurs d'intervention : aliments préparés, kits d'hygiène, matériel non-alimentaire (non-food : outils de cuisine, ustensiles, abris, etc.), soins médicaux de base, systèmes sanitaires de base.

Différentes organisations membres du réseau Caritas ont déjà offert du matériel d'urgence, y compris des véhicules et du personnel.

Développement et Paix :

Développement et Paix, ainsi que tout son réseau au Canada, s'est mobilisé fortement et rapidement en réponse au tremblement de terre.

- Le matin du 13 janvier, nous avons émis un premier communiqué de presse qui lançait notre campagne:
<http://www.devp.org/devpme/fr/pressroom/2010/comm2010-01-13-fr.html>
La réponse des médias est très positive .
- La CECC ainsi que de nombreux diocèses appuient la campagne pour Haïti. Des collectes seront faites dans les églises dans les prochains jours et semaines, et les différents sites web des diocèses invitent à faire des dons en ligne à Développement et Paix.
- De nombreuses organisations et communautés ont déjà signalé leur appui à la campagne de Développement et Paix.
- Nous nous sommes engagés avec un premier appui de \$50,000. Dès que Caritas Haïti lancera son appel d'urgence, nous pourrons faire un appui plus substantiel.
- Pour la première fois, Développement et Paix participe directement à la mission d'évaluation de Caritas Internationalis. Nos deux chargés de programmes ont quitté pour Haïti le samedi 16 janvier.

A l'heure actuelle, notre priorité et notre responsabilité première est d'offrir un appui immédiat d'urgence à la population haïtienne. Nous nous engageons aussi à développer un programme de reconstruction et de poursuivre notre travail dans la période qui suit la première urgence, car c'est le mandat que nous avons choisi de porter et c'est la contribution

État de la situation : Tremblement de terre Haïti 18 janvier 2010

la plus importante que peut faire Développement et Paix dans le contexte d'une crise comme celle-ci.

Gouvernement canadien :

Le 13 janvier, le gouvernement du Canada a annoncé un appui initial de \$5 millions pour les victimes du tremblement de terre en Haïti.

Le Canada s'est également engagé à verser un montant équivalent aux dons effectués par les citoyens canadiens entre le 12 janvier et le 12 février jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars. Ce montant sera mis dans un fond pour les victimes du tremblement de terre en Haïti et sera attribué par l'ACDI à des organisations canadiennes et internationales d'aide humanitaire et de développement ayant une capacité significative pour offrir une aide de secours d'urgence et de reconstruction en Haïti. Pour plus d'information voir le lien suivant :

<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/ANN-114115719-MVV>

Les dons faits à Développement et Paix seront reconnus par le gouvernement canadien. Ils contribueront au montant total d'aide versé par le Canada et serviront à appuyer des projets d'urgence et de reconstruction en Haïti, mis en œuvre par des ONG canadiennes et internationales, dont Développement et Paix.